

Journée d'information



Les outils fonciers et financiers à disposition des EPCI portant la compétence GEMAPI

Réunion du 26 janvier 2021

Vice-Présidence de Monsieur Alain Renard

DGAC-DVRT-SVEPR



Le theme du jour:

Faire face aux risques,
Les gérer avec les moyens à disposition
Prendre des décisions d'aménagement à long terme

Nécessite de la pédagogie et du partage,
Repose sur des moyens financiers et fonciers

La note d'analyse de l'AdCF remise le 20 octobre 2020 montre que la prise de compétence GEMAPI est complexe tant d'un point de vue administratif que technique, et s'élabore sur plusieurs années. Cette compétence révèle également les enjeux d'aménagement, de stratégie partagée, et de vision pour une résilience des territoires.

Aussi, il ressort que le mandat 2020-2026 repose sur 3 objectifs structurants: poursuivre le travail de pédagogie, élaborer un plan de financement pérenne, assurer la transversalité des politiques...



INTRODUCTION

À l'été 2020, l'AdCF a sollicité ses adhérents sur la mise en place de la compétence Gemapi. Trois ans après une première enquête, cet état des lieux aborde les difficultés et les solutions mises en œuvre par les intercommunalités. Quelles sont les formes d'organisation privilégiées ? Quel est le modèle de financement ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? 49 communautés et métropoles ont partagé leur expérience.

Complexe, la compétence Gemapi a mis la lumière sur les enjeux et forcé les territoires à élaborer des stratégies locales. Elle a permis d'interpeller les élus et de clarifier les responsabilités. Mettre en place la gouvernance, établir le programme de travaux, assurer la transversalité des politiques et mobiliser les acteurs, l'organisation de la compétence Gemapi est néanmoins un chantier de plusieurs années.

La compétence est-elle transférée, déléguée ou exercée en régie ? Comment les territoires faiblement dotés en ingénierie ont-ils identifié les enjeux et défini la gouvernance adaptée ? Les choix de gouvernance sont l'objet de la première partie. Le financement de la compétence, les difficultés rencontrées et les opportunités du mandat sont détaillés par la suite. Les dernières années ont concentré les efforts sur l'identification des enjeux et les choix de gouvernance. Chantiers structurels, ils ouvrent la voie aux défis du mandat qui s'ouvre. Ils peuvent être résumés en trois mots : pédagogie, transversalité, financement. Il faudra de l'ambition, une stratégie globale et des moyens.

Sommaire et déroulement de la journée

MATINALE (1h30-2h)	9 h 00	ACCUEIL des intervenants et des invités		
	9 h 15	Ouverture Séance	Vice-Président du CD33	M Alain Renard
		Rappel règlementation des Systèmes d'endiguement	Chefs d'unité et inspecteurs DDTM et/ou DREAL	Mme Ambre Minart / M Florient Varrieras
	9 h 45	Point sur la GEMAPI en Gironde	Conseiller développement CD33-DVRT/SVEPR	M Lionel Lacroix
	10 h 00	Retour d'expérience du Syndicat Mixte sur la Durance	SMA Vallée de la Durance	M Yves Wigt (président) / M Bertrand Jacobin (DST)
Séquence 1 : Les outils financiers	10 h 45	L'Emprunt public à long terme	Directeur Territorial-Banque des Territoires	M Jean-Paul Terren
	11 h 00	Le fond Barnier	Chef de service adjointe DDTM/SRGC	Mme Françoise Rose
	11 h 15	La Politique environnementale et 11 ^{ème} programme	Chef de service AEAG/Garonne Atlantique	M Edouard Dehillerin
	11 h 30	Les modes d'indemnisation agricole et l'accompagnement	Chef de service Chambre d'agriculture/Territoires	M Laurent Courau
	11 h 45	La politique conservatoire du littoral	Chargé de la mission foncière aquitaine /Conservatoire du Littoral	M Frédéric Bergez Casalou
		Les procédures foncières : cadrage réglementaire Excusé	Chef d'unité DDTM/SPE/DUP	M Yan Fumonde
Séquence 2 : Les outils fonciers	13 h 30	Les estimations du Domaine	Administrateur adjoint-Pole évaluation domaniale	M Laurent Kolher
	13 h 45	Le foncier et la SAU	Chargée de mission_SAFER/installation et collectivités	Mme Helene Dumas
	14 h 00	Les outils fonciers aux services du territoires	Conseillères développement CD33-DCDT/SAFT	Mme Stéphanie Privat / Mme Marie Meric
			Conseillère développement CD33-DE/ENS	Mme Magali Creste
			Directeur - Gironde Ressources	M Laurent Gaumet
15 h 00	Fin			

Point sur la gema-PI en Gironde

- 1 « slide » pour aborder la gestion du risque inondation et la compétence gema**PI**
- 3 « slides » pour illustrer la prise de compétence gema**PI** en Gironde

Aborder la gestion du risque inondation et la compétence gema**PI**

1. VIGILANCE A LA CONFUSION entre risque inondation et compétence

- PI (aménager sur protection des personnes et réduction du risque inondation)
- ≠ GEMA (agir pour améliorer qualité physique, biologique, écologique)
- ≠ GEPU (gestion eaux pluviales urbaines)

2. VIGILANCE AUX POSSIBLES CONFIGURATIONS de gouvernance

une compétence du bloc communal (EPCI-Fiscalité propre) MAIS:

- **transférable/délégable** ; **sécable** entre GEMA et PI ; **scindable** sur plusieurs bassins versants
- **spécifique** → *Règlementation des systèmes d'endiguements*

3. VIGILANCE A LA NOTION DE GESTION DU RISQUE inondation

De quoi parle-t-on? RISQUE / ALEAS / VULNERABILITE / Mesures structurelles, organisationnelles / Prévention / Prévision-Alerte / Protection / Résilience

4. VIGILANCE A LA TRANSFORMATION DES MILIEUX

- Reconnaître ou abandonner des systèmes d'endiguement?
- Quelle transformation structurelle du milieu?
- Quel intérêt général à long terme?



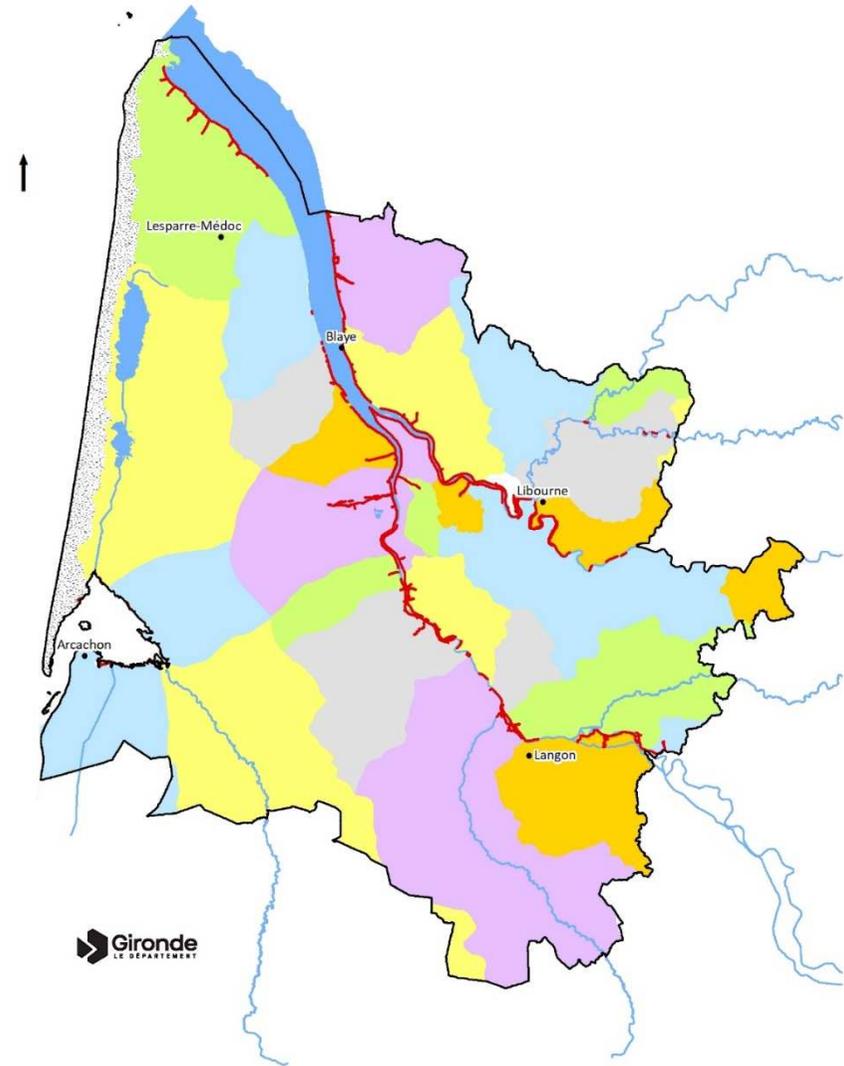
Yvan Shishkin_Le marais. Polissia, 1890

La gestion du risque « inondation » sur un territoire est partagée entre acteurs selon l'alea étudié; et doit s'analyser dans une perspective d'aménagement à **(très) long terme**

La gemaPI en Gironde

LES « OBJETS PHYSIQUES » DE LA COMPÉTENCE

- Des axes fluviaux majeurs
- Des linéaires de nombreux cours d'eau
- Des bassins versants associés à ces cours d'eau
- (Des ouvrages multiples...)
- Des linéaires de systèmes d'endiguements



 **Gironde**
LE DÉPARTEMENT

0 5 10 20 Km

Sources : IGN BD GEOFLA et BD CARTHAGE / Département de la Gironde / DREAL Nouvelle Aquitaine BD SIOUH
Réalisation : Département de la Gironde - DGAC - DVRT - PG2R - SVEPR / Janvier 2021

 **Gironde**
LE DÉPARTEMENT

La gemaPI en Gironde

LES « STRUCTURES » DE LA GOUVERNANCE

En Gris : 19 **Syndicats mixtes** de bassin versant gérant tout ou partie de la GEMAPI

En Bleu : 1 (et 2 assimilées) **Ententes** gérant une partie de la GEMAPI

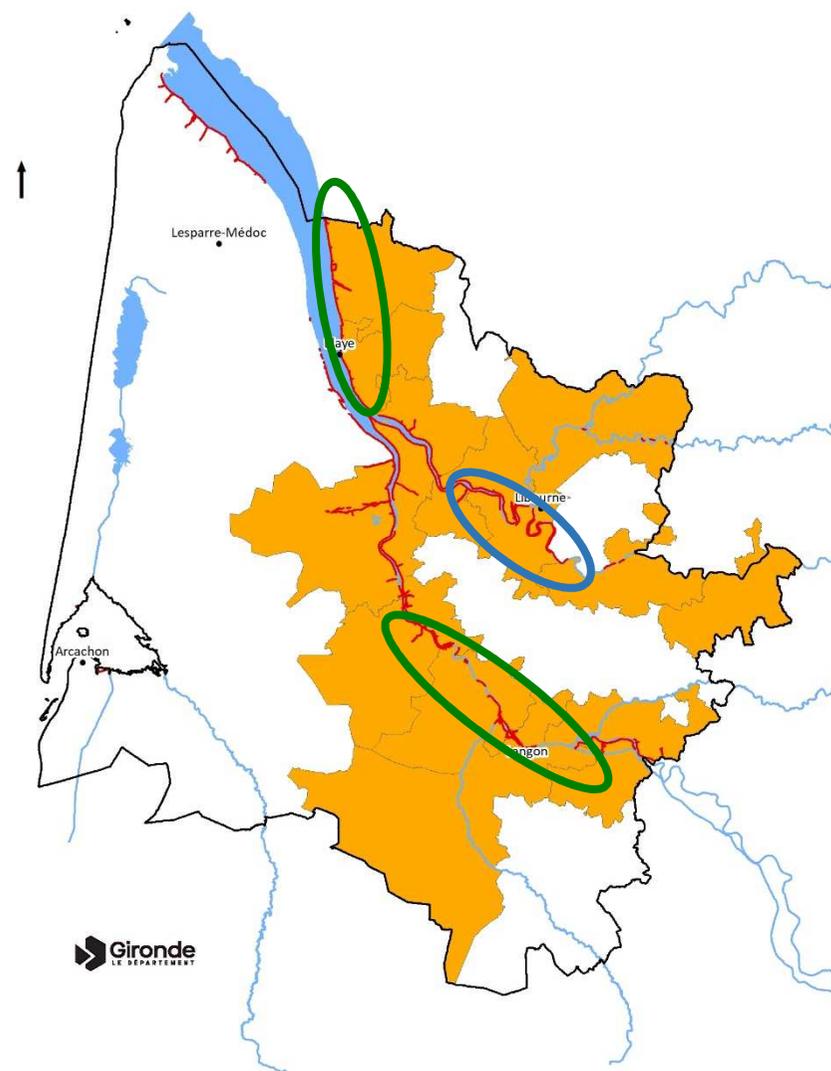
En Vert : 3 **EPCI-FP** gérant une partie de la GEMA sur son périmètre

En Jaune : 1 **PNR** gérant une partie de la GEMAPI sur son périmètre

En Orange : 14 **EPCI-FP** abordant le volet PI sur son périmètre le long des fleuves

 **2 projets de Syndicats Mixtes** en cours de réflexion pour la gestion du volet PI

 **1 projet de PETR** en cours de réflexion pour la gestion du volet PI



Sources : IGN BD GEOFLA et BD CARTHAGE / DREAL Nouvelle Aquitaine BD SIOUH
Réalisation : Département de la Gironde - DGAC - DVRT - PG2R - SVEPR / Janvier 2021

La gemaPI en Gironde

LES « FINANCES » DE LA GOUVERNANCE

Un montant de taxe
GEMAPI très
hétérogène selon
les territoires

Soit 4 M€ en
Gironde (hors BxM)

EPCI	Produit voté	Date délibération
COBAS	500 000 €	25/06/2019
COBAN	171 000 €	16/06/2020
CALI	388 929 €	10/04/2019
CC du Canton de Blaye	178 711 €	26/02/2020
CC Estuaire Canton de St Ciers	158 120 €	29/06/2020
CC Portes de l'Entre-deux-Mers	500 000 €	25/09/2018
CC Médullienne	75 000 €	24/02/2020
CC du Créonnais	51 122 €	16/06/2020
CC du Fronsadais	177 200 €	10/03/2020
CC Médoc Estuaire	95 000 €	26/09/2019
CC du Sud Gironde	80 000 €	16/09/2019
CC Médoc Coeur de Presqu'île	62 500 €	23/09/2019
CC Pays Foyen	142 000 €	26/09/2019 18/06/2020
CC du Grand Cubzaguais	200 000 €	11/03/2020
CC Latitude Nord Gironde	55 000 €	27/02/2020
CC Convergence Garonne	179 000 €	26/09/2018
CC Rurales de l'Entre-deux-Mers	101 612 €	15/10/2018
CC Médoc Atlantique	685 000 €	27/06/2019
CC du Bazadais	40 565 €	30/09/2019
CC du Réolais en Sud Gironde	229 606 €	27/02/2020

Référents et contacts

CONTACTS : 05.56.99.33.33

Direction de la valorisation des ressources et des territoires : H.Peltier

Directeur Pôle Gestion des ressources et des territoires : C.Ladurelle

Service de la Valorisation des Territoires et Politique du Risque : S.Pascal

Conseiller développement territorial: L.Lacroix (06.10.78.80.86 / l.lacroix@gironde.fr)

Merci de votre attention

